



Histoire d'un engagement collectif



L'histoire des jeunes sportifs du club de Loches constitue un exemple de basculement collectif dans la résistance selon une logique de groupe consistant à suivre un « leader » (ici l'entraîneur du club Emmanuel Marchenoir) ainsi qu'un groupe de camarades avec lesquels des liens de sociabilité particuliers avaient pu être tissés. D'autres exemples sont connus dans d'autres territoires, à l'image des membres du club de gymnastique de Vizille ou de ceux de plusieurs équipes de rugby de la Drôme qui rejoignirent le maquis du Vercors. Ces résistants, pour la plupart très jeunes et dont huit ont été déportés ont, pour cinq d'entre eux, payé de leur vie leur engagement.

Portrait d'équipe : de jeunes sportifs et leur entraîneur

Dès les débuts de l'occupation allemande, l'entraîneur du Loches Athletic Club (LAC) tient des propos antiallemands. Emmanuel Marchenoir, la trentaine, mécanicien de profession, a été chargé par André Delaunay de fonder une compagnie FTP.



Il parvient à recruter plus d'une centaine d'hommes. C'est sous son influence que certains jeunes habitant Loches ou Beaulieu-Lès-Loches (Indre-et-Loire) basculent dans la Résistance en 1943.



Seul Gustave Rosembly vient des Ardennes. Il a fui au moment de l'exode chez une tante à Tours : 8 millions de



personnes quittent alors le Nord et l'Est de la France pour fuir l'avancée des troupes allemandes.

Nés entre 1920 et 1927, ils ont alors entre 15 ans et demi pour le plus jeune (Jacques Azema) et presque 23 ans (seuls Robert Marcadon et Gustave Rosembly sont majeurs!) au moment de leur arrestation. Du fait des circonstances pas un n'a fait son service militaire supprimé par Vichy à la demande des Allemands!. Ils sont issus d'un milieu que l'on pourrait qualifier de populaire. Jacques Azema est ouvrier typographe, Jean Boileau employé SNCF, Pierre Dupart boucher, Robert Marcadon peintre ouvrier dans une usine de caoutchouc, Bernard Meunier ouvrier mécanicien, Aristide Tellier ouvrier minotier et son frère Jean menuisier.

Tous sont membres de la section de gymnastique du Loches Athletic Club fondé en 1920³. En 1945, l'équipe de football du LAC évoluera en promotion d'honneur, soit en 2^e niveau régional (en l'état actuel de la recherche, l'information manque pour l'avant-guerre). Dans ses premières années de guerre en zone non occupée, alors que la ligne de démarcation passe à côté du café La Gerbe d'or, la vie du LAC suit son cours. Les infrastructures sont améliorées, certains jeunes s'illustrent.

Gustave Rosembly est champion d'académie du 100 mètre junior et du saut en hauteur – un jeune à la hauteur des espoirs de Vichy qui promeut le sport dans le cadre de la politique de Révolution nationale. À l'été 1941 pourtant, il est arrêté pour avoir tracé des « V » à croix de Lorraine sur les murs de la ville. À cause de cela, il ne peut se présenter au concours du monitorat d'éducation physique.

L'engagement collectif de ces hommes entre novembre 1942 et avril 1943, sous l'influence d'Emmanuel Marchenoir, illustre l'importance des liens d'interconnaissance dans l'entrée en Résistance. La loi sur le Service du travail obligatoire (STO) mise en place en février 1943 et qui concerne les classes d'âge nées entre 1920 et 1923 n'a pas été le facteur déclencheur de l'engagement, aucun n'étant concerné, sauf Gustave Rosembly et Robert Marcadon : pour eux, qui s'engagent en février 1943, cela a peut-être pu contribuer au basculement. Toutefois, si de nombreux réfractaires refusèrent d'obéir à la loi sur le STO et de partir travailler en Allemagne, peu d'entre eux (moins de 10%), rejoignent la Résistance.

Dans la Résistance, avec les Francs-tireurs et partisans



La majorité (sauf Gustave Rosembly et Pierre Dupart à la date de leur arrestation) rejoint la première compagnie des Francs-tireurs et partisans français (FTPF) diri-

gée par le Commandant Montprofit. Les FTPF, créés en avril 1942, rassemblent divers groupes émanant du Parti communiste et chargés des « actions spéciales » (service d'ordre du parti, lutte armée, exécution des traîtres). Si jusqu'en juin 1941 le PC s'occupe essentiellement de propagande clandestine, il limite d'abord ses attaques contre l'occupant en raison du pacte germano-soviétique et s'en prend principalement à la politique du régime de Vichy. Les choses changent avec l'invasion de l'URSS en juin 1941: les communistes s'engagent alors dans un combat contre l'occupant allemand, et prônent la lutte armée. Fin 1942, cette question de la lutte armée fait encore débat: le parti communiste défend cette stratégie, censée saper le moral allemand tout en obligeant le Reich à maintenir des troupes en France, qui ne peuvent du coup être mobilisées sur le front de l'Est. La plupart des mouvements de résistance non communiste insistent eux sur le faible impact militaire de telles actions à ce

stade de la guerre, au coût en revanche très élevé pour les populations (représailles allemandes).

Les FTPF sont organisés par groupe de trois, et les jeunes du LAC se retrouvent pour des actions. Jean et Aristide Tellier ainsi que Jean Boileau participent à l'organisation de la première compagnie FTPF, mise sur pied par Emmanuel Marchenoir. Ils recrutent de jeunes volontaires requis pour le STO pour le compte du capitaine Charles (Gilbert Sèche): ils les hébergent chez leurs parents, leur fournissent de faux papiers, et les dirigent (avec l'aide de Bernard Meunier) vers des lieux de rassemblement. Aristide Tellier prend part à des actions armées contre l'occupant et des miliciens. Robert Marcadon, Bernard Meunier, Pierre Dupart et Jean Boileau participent à des sabotages de voies ferrées et de



matériel destinés à l'armée allemande. Jacques Azema, plus jeune, achemine des informations, mais aussi de la nourriture, pour les jeunes réfractaires. Il distribue aussi des tracts.

Robert Marcadon appartient aussi à l'Armée secrète (AS), créée en octobre 1942 pour rassembler les groupes paramilitaires des mouvements de Résistance en zone sud: cette double appartenance n'est pas rare dans



La Résistance. Le 7 mai 1943, veille de la fête de Jeanne d'Arc (très valorisée par le régime de Vichy car susceptible d'alimenter un discours anglophobe), Robert hisse au sommet du mât officiel servant chaque jour au lever des couleurs un drapeau tricolore sur lequel il a dessiné une croix de Lorraine, emblème de la France combattante, visible le 8 mai par les habitants de Loches.



Les résistants et le traître

À partir de 1943, la répression contre les résistants se durcit. En mai, des membres du LAC engagés dans la Résistance sont arrêtés une première fois mais rapidement libérés.



Parmi eux, André Lacote, qui dénonce ses camarades du LAC. L'historien Fabrice Grenard (ci-contre) a souligné le rôle de ces traîtres dans la traque des résistants, qu'il s'agisse de *Vertrauensmänner* (VM), littéralement des « hommes de confiance » qui infiltrèrent les organisations de résistance, ou de dénonciations volontaires, le plus souvent pour des motivations financières. André Lacote s'engage ensuite dans la Légion des volontaires français



contre le bolchevisme (LVF), créée le 6 juillet 1942 suite à l'opération Barbarossa par les partis collaborationnistes qui veulent être associés à la lutte contre le communisme. Il rejoint la « Division Charlemagne », une unité de la Waffen-SS composée majoritairement de volontaires français partis combattre sous uniforme allemand et qui figurera parmi les dernières unités à combattre à Berlin en avril 1945.



Plusieurs organismes sont chargés de la répression en France occupée : les jeunes du LAC, ainsi que leur entraîneur et d'autres résistants, sont arrêtés par la Gestapo⁴, à leur domicile, dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 1943 ou du 1^{er} au 2 juillet⁵, sauf Jean Tellier arrêté le 6 alors qu'il est en mission à Villedômer (Indre-et-Loire). Les policiers allemands surprennent les résistants en pleine nuit et les arrêtent en même temps, leur laissant ainsi peu de chance de s'échapper ou d'être prévenus. Seul Gustave Rosembly, qui ne fait pas partie des FTPF à cette date et vient d'être recruté par le Red Star de Limoges, l'un des clubs de football les plus en vue de la région, parvient à fuir : il n'est alors pas dans la Résistance, et craint d'être réquisitionné pour le STO. Son père René et son frère Charles sont arrêtés à sa place, puis seront relâchés. Gustave intègre ensuite le réseau Vermillon comme agent P2 (totalement clandestin) : il est chargé de repérer des terrains de parachutage en Côte-d'Or et Saône-et-Loire.



Internement et déportation

Tous ceux arrêtés lors de ce coup de filet sont incarcérés à la prison de Tours où ils sont interrogés, et certains torturés. Jacques Azema est relâché faute de preuve : il sera ensuite agent de liaison pour les FTPF au printemps 1944. Les autres sont transférés en décembre 1943 au camp d'internement de Compiègne-Royallieu, dans lequel ont été enfermées 50 000 personnes de mars 1942 à août 1944, majoritairement des résistants. Gustave Rosembly est arrêté à son tour en avril 1944, sur dénonciation, après avoir récupéré un parachutage d'armes. Il est emprisonné et torturé à Dijon.



Tous (sauf ceux arrêtés plus tard) sont déportés par le convoi qui part de Compiègne le 22 janvier 1944⁶, le 7^e en direction de Buchenwald, avec d'autres résistants tourangeaux arrêtés en même temps qu'eux⁷.

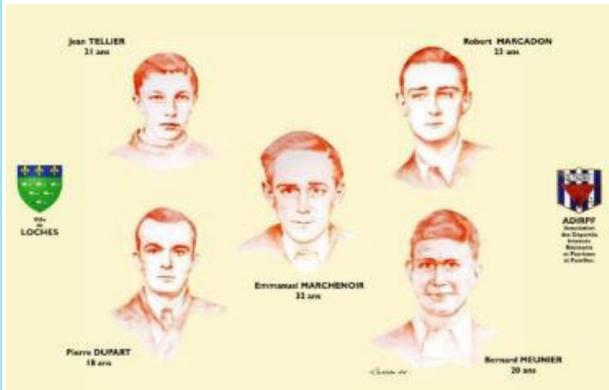
Marchenoir et Meunier sont envoyés à Dora où les Allemands ont installé un site souterrain de fabrication de fusées V2, un « tunnel » où ils travaillent et vivent. Le pre-



André Lacote en jugement



André Lacote, à l'origine des dénonciations, est jugé une première fois devant la cour de justice du Loiret le 27 juin 1947. Aristide Tellier, qui a passé un an dans un sanatorium à sa sortie du camp et a perdu son frère en déportation, est cité comme témoin. Il sort une arme et tire, blessant l'accusé à la jambe. Le procès est ajourné.



Stèle avec les portraits des jeunes du LAC située au stade Maréchal Leclerc inaugurée le 9 juillet 2017

Dessins Nathalie Desperches-Boukhatem

mier, malade, est transféré en mars 1944 comme d'autres dans la même situation que lui à Bergen-Belsen où il décède. Pierre Dupart s'éteint à l'infirmerie de Mauthausen en mars 1944. Robert Marcadon, lui, est d'abord envoyé à Buchenwald, puis à Mauthausen, où il est placé dans l'un des *Kommandos* du camp, Gusen. Il y trouve la mort le 12 décembre 1944. Jean Tellier, déjà très affaibli lors de son transfert suite aux tortures subies en prison, perd la vie à Buchenwald le 10 janvier 1945. Bernard Meunier meurt d'épuisement et des suites des terribles conditions dans les camps lors de son transfert à Ravensbrück, le 16 avril 1945.



Jean Boileau revient de Mauthausen où il avait été envoyé en février 1944. Aristide Tellier participe à l'insurrection qui se déclenche à Buchenwald le 11 avril 1945 à l'approche des troupes américaines avant d'être rapatrié après la libération du camp. Gustave Rosemby, déporté dans le même camp en août 1944, est interné à partir de septembre au Kommando de Witten-Annen : il survit à sa déportation.



DRAMATIQUE INCIDENT A LA COUR DE JUSTICE D'ORLÉANS UN DÉPORTÉ FAIT FEU SUR SON DÉNONCIATEUR

« Avant la mort de mon frère à Buchenwald, j'ai fait le serment de le venger ! »

Orléans, 27 juin. — Cet après-midi comparait devant la Cour de justice d'Orléans, André Lacote, 23 ans, ancien agent de la Gestapo de Tours, habitant Beaulieu, près de Loches. Lacote, qui fut rédacteur à l'ancienne *Dépêche du Centre*, avait tenté d'entrer dans les rangs des Francs-Tireurs partisans. Reconnu par la Gestapo, puis arrêté, il avait accepté de trahir ses anciens camarades et livra à la police allemande, brandissant un revolver de calibre 7,65, trois ou quatre balles. Mais dans sa précipitation le témoin avait tiré une des balles de l'estrade ou siège la cour, ce qui le fit rebrousser et une seule balle atteignit l'accusé au mollet gauche. Quand le tumulte fut cessé, le président interrogea M. Tellier, que les policiers avaient maltraité durant son emprisonnement. — Quelles sont les raisons de votre geste ? — J'ai été arrêté par Lacote et déporté à Buchenwald avec mon frère. Répondit le témoin. En nous voyant partir ma mère est morte de chagrin. Mon père a été fusillé. Le président Durilly, après avoir déclaré que son incident transpire au travers la marche de la justice, l'incrimina. L'affaire Lacote a été renvoyée à plus tard ; quant à Tellier il a été conduit devant le juge d'instruction qui a décidé de le laisser en liberté, après l'avoir incriminé de délit de violence.

Le Populaire, 28 juin 1947, © Gallica-BNF

Il est dépaycé à Toulouse le 18 janvier 1949 : le prévenu est accusé d'avoir dénoncé 25 résistants dont 8 sont morts. Il est condamné à l'indignité nationale, à la confiscation de ses biens et à la peine de mort. Il fait appel de la décision, sans succès, et est fusillé le 13 mai 1949.



Reconnaissance et engagement après la guerre



Photo : Raphaëlle BELLON



Une plaque en hommage aux cinq jeunes du LAC morts en déportation, est désormais placée à l'entrée du stade de Loches.



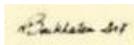
Elle a été inaugurée en 2017 seulement, à la suite d'un engagement fort de l'ADIRPF du Lochois et des familles, alors que le destin de ces cinq résistants et de leurs camarades était

peu mis en avant au niveau local. Ceux qui sont revenus des camps sont restés marqués à vie par les conditions terribles qu'ils ont connues après leur arrestation (certains ont été torturés) et dans l'enfer des camps: les séquelles sont physiques, et bien sûr morales. Aristide Tellier, dont la santé reste très fragile au retour des camps, prolonge son engagement communiste après la guerre, et s'engagera dans différentes luttes, dès qu'il y percevra une action contre une forme d'oppression.



Raphaëlle BELLON

Responsable des activités pédagogiques
Fondation de la Résistance



Dessins de Nathalie
DESPERCHES-BOUKHATEM

Notes

- ¹ La majorité est alors fixée à 21 ans.
- ² Jean Boileau s'engagera néanmoins volontairement dans l'armée d'armistice au 32^e régiment d'infanterie stationné à Loches le 24 octobre 1942. Cette armée est dissoute suite à l'invasion de la zone sud par les Allemands en novembre 1942.
- ³ Tout porte à croire que le LAC a pris la suite en 1920 d'une société de gymnastique qui s'était régulièrement ouverte à d'autres sports répartis en différentes sections. En revanche, après 1945, ce club semble s'être spécialisé en football.
- ⁴ Le mot est celui employé dans les témoignages consultés, mais une confusion avec la Sipo-SD (fréquente) n'est pas à exclure.

Septembre 2025

⁵ D'autres résistants sont arrêtés dans la même nuit, dont des FTPF. Nous n'avons pas pu encore tous les retrouver en l'état actuel de nos recherches. Gilbert Séché, responsable des jeunes au sein du groupe FTPF, est également arrêté. Lionel Guénant, qui semble lui aussi avoir été membre du LAC (d'après le site de l'ADIRP 37) qui cachait des armes, des réfractaires au STO et des aviateurs alliés, est ainsi interpellé à la Pyramide de Genillé, à quelques kilomètres de Loches. Il avait des liens avec le noyau du LAC. Il est déporté à Auschwitz puis à Buchenwald, dont il revient.

⁶ 40% des déportés de ce convoi ne reviendront pas des camps, d'après le livre-mémorial de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

⁷ Dont Gilbert Séché, Daniel Sauvage, Ernest Tellier (qui ont survécu). Gilbert Sèche s'évade lors du transfert de Compiègne à Buchenwald (comme 14 autres déportés). D'après un témoignage de Daniel Sauvage (*Le Serment Buchenwald-Dora*, n°231, juillet 2013, p. 10), Jean Boileau aurait dû en être, mais n'osa pas sauter.

Bibliographie

« Le camp de Dora », site de l'Association française Buchenwald Dora et Kommandos », [en ligne], consulté le 21 mai 2025, <https://asso-buchenwald-dora.com/le-camp-de-dora/>

Le Camp de Compiègne-Royallieu 1941-1943 (ouvrage collectif), Le Manuscrit/Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2007

BRIAIS Bernard, *Loches pendant la guerre*, Association des déportés et internés résistants et patriotes et familles d'Indre-et-Loire, 2014

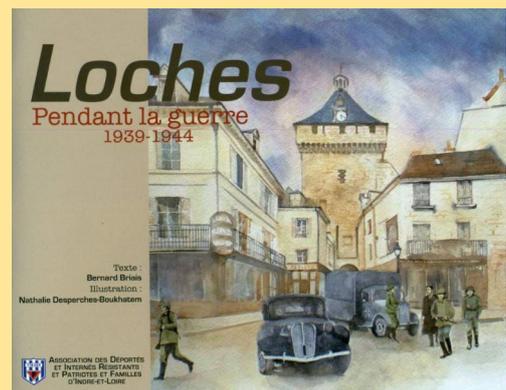
GRENARD Fabrice, *Des traîtres dans la Résistance*, Paris, Tallandier/ministère des Armées, 2019 (réédité en poche, collection Texto, 2021).

Ce livre a fait l'objet d'une adaptation en documentaire : Patrick BENQUET : [Des traîtres dans la résistance](#) - La case du siècle - France 5 - 2021

FONTAINE Thomas, « La répression de la Résistance », in DOUZOU Laurent et LECOQ Tristan (dir.), *Enseigner la Résistance*, Canopé Éditions, 2016

MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, 2006

THIERY Laurent, *Le Livre des 9000 déportés de France à Mittelbau-Dora*, Éditions le Cherche-Midi, 2020



Articles issus de la presse locale

BOUCHET Bruno, « Loches : le résistant Gustave Rosembly évite la rafle des athlètes du Lac, mais pas à la déportation en 1944 », *La Nouvelle République*, publié le 28/06/2023

BOUCHET Bruno « Loches : il témoigne pour la première fois de la rafle de son frère à l'été 1943 », *La Nouvelle République*, publié le 30/06/2021

« Loches : il y a 79 ans, la rafle des athlètes résistants », *La Nouvelle République*, publié le 30/06/2022

« Des visages et des larmes en souvenir des sportifs déportés », *La Nouvelle République*, publié le 10/07/2017

Articles et publications d'associations locales

« Loches : une stèle pour ne jamais oublier la rafle du LAC », site de l'ADIRP 37, 3 juillet 2023, <https://adirp37-41.over-blog.com/2023/07/loches-une-stele-pour-ne-jamais-oublier-la-rafle-du-lac.html>



ADIRP 37-41

Sources :

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Dossiers d'homologation pour fait de Résistance (Site de Vincennes) : Jacques Azema (GR16P 25156) ; Jean Boileau, GR 16P 67501 ; Pierre Dupart, GR16P 2000919 ; Lionel Guenand, GR16P 274113 ; Bernard Meunier, GR16P 414543 ; Robert Marcadon GR16P 391035 ; Emmanuel Marchenoir, GR16P 392274 ; Gustave Rosembly, GR16P520341 ; Aristide Tellier, GR16P 564491.

Dossiers de déporté-résistant (Site de Caen) – Un grand merci à Laurent Thiery, historien, chargé de recherches à la Fondation de la Résistance, pour m'avoir permis d'accéder facilement à ces dossiers : Jacques Azema, AC21P 700613 ; Jean Boileau, AC 21P 712091 ; Lionel Guenand, AC21P 620727 ; Robert Marcadon, AC21P 512265 ; Emmanuel Marchenoir, AC21P 512444 ; Bernard Meunier, AC21P 515907 ; Pierre Dupart, Service historique de la Défense, Caen, AC21P 446116 ; Gustave Rosembly, AC21P 666028 ; Aristide Tellier, AC 21 P 680740 ; Jean Tellier, AC 21 P 543194.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

L'auteure de ces lignes tient à remercier toutes celles et ceux qui l'ont aidée à s'orienter dans ces archives.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Dossiers de demande de carte de combattant volontaire de la Résistance : Emmanuel Marchenoir, cote 1741W34 ; Robert Marcadon, cote 1741W34 ; Bernard Meunier, cote 1741W36

Photographies, Fonds privé Guillon cote 260J47

Archives départementales de Haute-Garonne

Arrêt n° 487 concernant André Lacote, Arrêt des cours de justice et des chambres civiques, côte 3808 W 9.